

*Retrouvez ce document sur le site de la Préfecture  
et sa version résumée dans le prochain  
hors-série de l'Et@t à l'écran*



\*

**Année 2009**

## ***Editorial***

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport retraçant l'activité des services de l'Etat dans l'Oise tout au long de l'année 2009.

A travers ce document, j'espère donner une vision claire et complète de l'ensemble des actions menées par l'Etat dans le département. L'objectif est ici de dresser un bilan non seulement quantitatif mais aussi qualitatif des mesures prises et mises en œuvre dans tous les domaines qui sont des priorités : l'économie, la cohésion sociale, l'aménagement du territoire, la modernisation de l'Etat...

2009 a été marquée par une succession de crises qui ont requis toute l'énergie des services de l'Etat :

- la crise économique et financière, et le plan de relance
- la crise agricole, qui a touché notamment le secteur laitier et les prix du blé, et les mesures exceptionnelles de soutien à l'agriculture
- la crise sanitaire, avec la nécessité de faire face à la grippe AH1N1, en mettant en place un dispositif de vaccination exceptionnel.

A ces sollicitations multiples, l'Etat s'est efforcé de répondre avec rapidité et efficacité.

Dans le même temps, 2009 a aussi été l'année de l'engagement de l'administration dans un vaste chantier de réorganisation interne destiné à améliorer le service rendu aux usagers, et à rationaliser l'action publique dans les territoires. Ce chantier a abouti le 1<sup>er</sup> janvier 2010, avec la mise en place de trois directions départementales interministérielles, qui sont appelées à être les garantes d'un Etat efficace et proposant des services de qualité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport, en espérant qu'il vous permette d'appréhender toute la diversité de l'action de l'Etat.



**Nicolas DESFORGES**  
**Préfet de l'Oise**

## Sommaire

<b>Garantir l'emploi et la cohésion sociale.....</b>	<b>4</b>
Faire face à la crise économique en soutenant l'emploi.....	4
Renforcer la cohésion sociale.....	6
Mettre en œuvre des actions en faveur de l'éducation et de la jeunesse.....	9
<b>Assurer la sécurité publique et protéger la population.....</b>	<b>13</b>
Renforcer la lutte contre la délinquance.....	13
Améliorer la sécurité routière.....	14
Garantir la sécurité du consommateur.....	16
Prévenir les risques industriels.....	16
Gérer les crises sanitaires.....	16
<b>Promouvoir le développement durable.....</b>	<b>18</b>
Soutenir et adapter l'agriculture.....	18
Simplifier les dispositifs de gestion en matière de chasse.....	19
Développer la planification.....	19
Préserver le patrimoine naturel et architectural.....	20
<b>Moderniser l'Etat local pour un meilleur service.....</b>	<b>22</b>
La nouvelle organisation de l'Etat territorial dans l'Oise.....	22
La modernisation des procédures.....	23
De nouvelles simplifications administratives : l'exemple des associations.....	24
<b>Annexes</b>	
La nouvelle organisation de l'Etat départemental.....	25
Les dépenses de l'Etat dans l'Oise.....	26
La Journée de la sécurité intérieure.....	28

## - Garantir l'emploi et la cohésion sociale

L'emploi et la cohésion sociale sont des priorités. En 2009, dans un contexte de crise économique, les services de l'Etat ont été appelés à se mobiliser de façon intensive afin de lutter contre le chômage. Parallèlement, des actions ont été conduites pour renforcer la cohésion sociale.

### ❖ Faire face à la crise économique en soutenant l'emploi.



En raison de la crise économique, 2009 a été une année particulièrement difficile pour l'emploi : le taux de chômage a atteint 9,7% au dernier trimestre.

Pour contrer le plus rapidement et le plus efficacement possible les effets de la crise, les services de l'Etat se sont mobilisés de façon prioritaire autour de deux axes : la mise en œuvre d'actions pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi par l'accompagnement des chômeurs ainsi que l'accompagnement de la restructuration des entreprises.

### ▪ Faciliter l'accès et le retour à l'emploi par l'accompagnement des chômeurs.



En vue de favoriser l'accès et le retour à l'emploi, des actions d'insertion ont été rapidement mises en place dans le département, grâce à la mobilisation de tous les partenaires. Cette implication a permis le développement d'actions autour de grands thèmes :

- ✓ **6 107 contrats aidés** conclus (1 525 contrats dans le secteur marchand et 4 582 contrats dans le secteur non-marchand)
- ✓ **L'insertion professionnelle des jeunes** : l'alternance est une des priorités de l'État avec la mise en place de nouvelles aides financières dans le cadre du "Plan Jeunes"
  - 948 contrats de professionnalisation conclus pour les jeunes
  - 3328 contrats d'apprentissage conclus pour les jeunes
  - 349 contrats d'autonomie conclu en faveur de jeunes résidant en zone urbaine bénéficiant d'un contrat urbain de cohésion sociale
- ✓ 66 structures d'insertion par l'activité économique conventionnées par l'Etat dans le département en 2009
- ✓ **L'insertion dans l'emploi par l'adaptation des qualifications et la reconnaissance des compétences** :
  - 453 personnes ont été formées sur les savoirs de base en 2009 : des actions de sensibilisation à l'illettrisme ont été menées sur l'ensemble du territoire auprès des partenaires sociaux, des entreprises et des structures d'insertion

- par l'activité économique.
- 344 bénéficiaires de la *validation des acquis de l'expérience (VAE)*. Ce dispositif est monté en charge au cours de l'année 2009, notamment grâce aux actions de promotion.
- **la promotion, par l'accompagnement, de la création d'activités et d'emplois nouveaux.** Plusieurs outils ont été mobilisés :
  - les conventions pour la promotion de l'emploi
  - le dispositif NACRE pour le soutien à la création d'entreprises et l'accompagnement du secteur associatif (**351 porteurs de projets accompagnés pour les structures labellisées NACRE en 2009**).

▪ **Aider au financement des entreprises et accompagner les restructurations**



Pour soutenir les entreprises lors de la crise, des dispositifs destinés à les aider à se financer ainsi qu'à se restructurer leur ont été proposés :

➤ **Aider les entreprises à se financer**

Des aides au financement des entreprises ont été mises en place par le gouvernement : elles visent notamment à soutenir la trésorerie des entreprises et à faciliter l'accès au crédit, grâce au plan de soutien aux banques, au médiateur du crédit et aux garanties et prêts effectués par OSEO).

Données du département pour 2009	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Montant des prêts (en euros)
<b>OSEO Prêts</b>	<b>381</b>	<b>24 733 890</b>
<b>OSEO Garanties de prêts</b>	<b>215</b>	<b>48 422 500</b>

Données du département pour 2009	Nombre de dossiers acceptés en médiation	Nombre de médiations réussies
<b>Médiation du crédit</b>	<b>228</b>	<b>123</b>

➤ **Dispositifs pour accompagner et restructurer les entreprises**

- **les allègements de charges :**
  - elles concernent les entreprises présentes ou qui s'implantent soit dans une Zone Franche Urbaine sous certaines conditions (nature juridique, effectifs,...), soit dans une zone de revitalisation rurale.
  - le dispositif "zérocharges TPE" a eu 8 745 bénéficiaires de la mesure d'aide à l'embauche dans les entreprises de moins de 10 salariés.
- **les aides aux entreprises en difficulté :** l'Etat propose aux entreprises un certain nombre d'aides financières pour prévenir ou accompagner les licenciements pour motif économique : le chômage partiel et l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD), les cellules de reclassement...

Les services de l'Etat, tout en se consacrant à agir en faveur de l'emploi et des entreprises, se sont aussi fortement impliqués dans des actions destinées à renforcer la cohésion sociale.

## ❖ Renforcer la cohésion sociale

L'action des services de l'Etat s'est prioritairement concentrée sur la politique de la ville et du logement. Des actions ont également été menées en direction des gens du voyage, tandis que la nécessité de transmettre la mémoire des guerres a également donné lieu à divers événements.

### ▪ Politique du logement et de la ville.

#### **Les chiffres de l'année 2009 dans l'Oise :**

- **2,9 millions d'euros consacrés à la politique de la ville et du logement en 2009**
- **670 000 € pour les équipes de réussite éducative et deux nouveaux internats de réussite éducative**
- **1,5 millions d'euros pour les actions des cinq Contrats Urbains de Cohésion Sociale**
- **120 000 € pour les actions en faveur des jeunes résidents dans les quartiers prioritaires du département**

**La politique de la ville et du logement s'est notamment articulée autour de trois axes :**

- le droit au logement opposable
- la rénovation urbaine dans l'Oise
- le plan "Espoir Banlieues"

#### ➤ **Le droit au logement opposable**



La loi du 5 mars 2007 a créé la commission de médiation du droit au logement opposable afin de garantir à chacun le droit à un logement décent et indépendant. Ce droit est garanti grâce à un recours gracieux adressé à cette commission. Celle-ci se prononce sur le caractère prioritaire et urgent de la demande de logement ou d'hébergement. Chaque requérant dont la demande est reconnue prioritaire par la commission se voit ensuite proposer un logement ou un hébergement par le préfet dans un délai maximal de 3 mois (pour un logement) ou de 6 semaines (pour un hébergement).

**555 dossiers ont été examinés par la commission en 2009.**

**La commission a statué définitivement sur 494 dossiers durant l'année 2009 (dont 187 décisions favorables pour un logement et 57 décisions favorables pour un hébergement) .**

#### ➤ **La rénovation urbaine dans l'Oise**

#### *Le programme national de rénovation urbaine (PNRU)*

- Il concerne 7 villes parmi les plus importantes du département, Beauvais, Compiègne, Creil, Nogent-sur-Oise, Montataire, Noyon et Méru, et une population de 76 680 habitants.

Ces projets représentent un investissement financier dépassant 550 millions d'euros de travaux sur huit ans. Cinq conventions de projet de rénovation urbaine (PRU) ont été signées, et une dernière convention (Méru) devrait être signée en début 2010.

### *La construction de logements sociaux*

2009 a été marquée par l'aboutissement des programmes locaux de l'habitat (PLH) de l'Agglomération de la région de Compiègne et de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, ainsi que par le lancement du programme départemental de l'habitat à l'initiative du Conseil général de l'Oise. L'ARC a adopté le 12 novembre 2009 son PLH, tandis que celui de la communauté d'agglomération du Beauvaisis sera adopté en mars 2010.

Au total, 1 010 logements sociaux ont été financés en 2009, ce qui correspond à une augmentation significative au regard de l'année 2008, où la production de logements avait été de 716 logements. Plus de 4,8 millions d'euros ont été mobilisés à cet effet.

### *Les aides au logement privé (ANAH)*

L'Etat s'est fortement mobilisé en faveur du traitement des logements dégradés, nouvel objectif du plan de cohésion sociale mis en œuvre en 2009.

### **80 logements ont été concernés en 2009, pour un objectif départemental de 76 logements**

Néanmoins, pour les sorties d'habitat indigne, seules 18 sorties d'indignité ont eu lieu, essentiellement dans l'agglomération de la région de Compiègne. Cela représente 10% de l'objectif fixé.

#### ➤ **Le plan "Espoir Banlieues" et les autres dispositifs**

L'application du Plan « Espoir Banlieues », annoncé le 8 février 2008 par le Président de la République, a été poursuivie.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, un délégué du préfet est présent dans chacun des cinq quartiers de l'Oise retenus au titre du plan « Espoir banlieues » (Argentine et Saint-Jean à Beauvais, Plateau Rouher à Creil, Les Martinets à Montataire et Les Obiers et La Commanderie à Nogent-sur-Oise).

Les opérations de soutien et de parrainage en faveur de la poursuite des études des jeunes issus des quartiers prioritaires se multiplient en partenariat avec de nombreuses institutions, comme l'Université de Picardie, Sciences Po Paris ou l'Ecole Polytechnique.

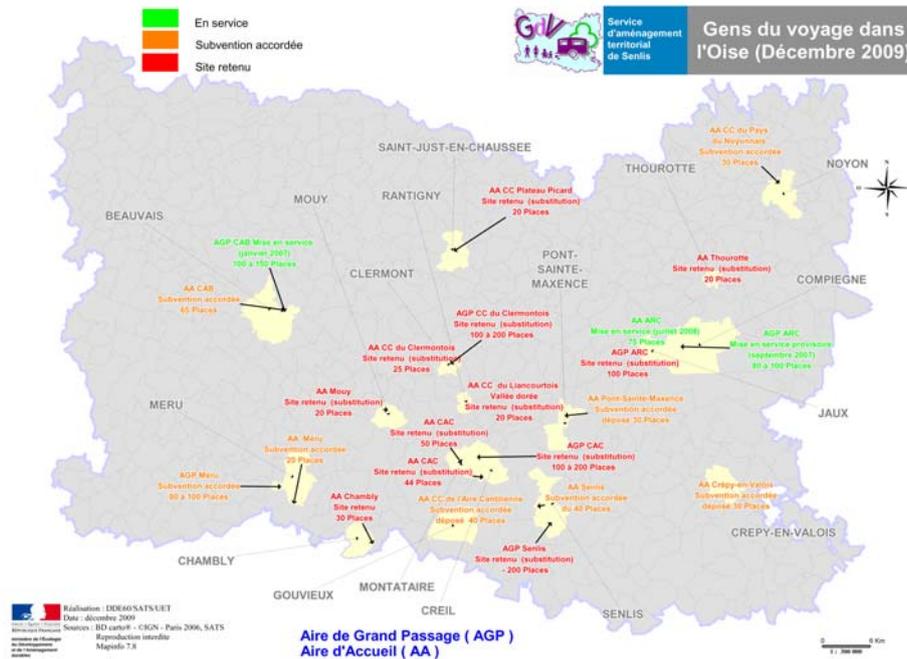
En matière de cohésion sociale, les services de l'Etat ont également axé leurs actions sur la réalisation d'aires d'accueil pour les gens du voyage.

#### ▪ **Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage**

#### ➤ **555 places d'accueil réparties en 15 aires doivent être créées.**

Actuellement, une aire d'accueil (Jaux - 75 places) et deux aires de grand passage (Beauvais et Compiègne) sont en service, l'aire de Compiègne étant provisoire.

Dix autres aires d'accueil sont en cours de réalisation sur l'ensemble du département de l'Oise. Compte tenu de l'état d'avancement, le préfet a décidé de mettre en œuvre l'exercice de son pouvoir de substitution pour que les aires prévues soient effectivement réalisées.



Enfin, toujours avec l'objectif de renforcer la cohésion sociale, des opérations ont été mises en place en vue d'assurer le devoir de mémoire à l'égard des anciens combattants.

- **Solidarité en faveur des anciens combattants et des victimes de guerre.**



➤ **devoir de mémoire : valoriser et transmettre la mémoire combattante du département**

Une opération sur le thème de la « Drôle de Guerre » et des combats de 1940 a été montée. Le choix s'est porté sur le site de Cressonsacq, qui a connu le massacre de tirailleurs sénégalais, faits prisonniers par les Allemands et abattus le 9 juin 1940 pour le simple fait qu'ils n'étaient pas blancs. Dès la mi-novembre, des collégiens de Saint-Just-en-Chaussée ont travaillé sur la mémoire de ces soldats. Une cinquantaine d'élève a participé, le 1<sup>er</sup> décembre, sur le site du Bois d'Eraines, à une cérémonie d'hommage organisée par l'Etat.

➤ **publication d'une brochure de tourisme de mémoire**

Un guide de 60 pages baptisé *Étapes historiques et de mémoire dans le Noyonnais - 1870/1945*, a été présenté le 7 novembre 2009. Edité en 10 000 exemplaires, ce guide a reçu un excellent accueil dès sa sortie. Deux autres guides, couvrant le reste du département, seront réalisés avant 2014.

➤ **réforme de l'ONAC (Office national des anciens combattants)**

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, l'ONAC a été conforté dans son rôle de service d'accueil de proximité. C'est dans cet esprit que dès le début de l'année 2010, les dossiers de demande de cartes et titres seront dématérialisés.

Pour assurer la cohésion sociale, il est nécessaire de faire appel à un panel de politiques diversifiées. Parmi elles figurent deux politiques essentielles : la politique de l'éducation et celle de la jeunesse. De nombreuses actions ont été menées dans ce cadre.

❖ **Mettre en œuvre des politiques publiques en faveur de l'éducation et de la jeunesse**

Deux directions sont privilégiées dans l'action de l'Etat : d'une part l'organisation et la qualité de l'éducation, d'autre part l'accès des jeunes aux loisirs. Différentes mesures ont ainsi soit été prises, soit ont continué à être mises en œuvre.

▪ **Organiser l'offre éducative et promouvoir une éducation de qualité**

**Le département de l'Oise regroupe :**

**Dans le premier degré :**

- 934 écoles publiques et 20 écoles privées ;
- 84 472 élèves scolarisés dans l'enseignement public et 5 314 élèves dans le privé.

**Dans le second degré :**

- 1 EREA, 66 collèges et 33 lycées et lycées professionnels publics ;
- 14 collèges et 9 lycées privés ;
- 35 978 élèves scolarisés en collège ;
- 25 859 élèves scolarisés en lycée et lycée professionnel.

Concernant l'organisation de l'offre éducative, la carte scolaire a été à nouveau assouplie lors de la rentrée 2009. Par ailleurs, en matière d'éducation, les efforts ont été ciblés sur les publics en difficulté. A cet égard, des dispositifs comme l'accompagnement éducatif, l'éducation prioritaire ou les programmes de réussite éducative ont continué à être mis en œuvre ou ont été élaborés. Enfin, une attention particulière a été portée à l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes.

➤ **L'assouplissement de la carte scolaire**

Pour la 3<sup>ème</sup> rentrée scolaire consécutive, les familles ont eu la possibilité de demander leur affectation dans un établissement différent de celui de leur secteur. C'est à l'entrée en sixième que le nombre de demandes des familles a le plus augmenté. Des motifs ont été retenus dans le département en complément de ceux arrêtés au plan national.

Nombre de demandes des familles (niveau 6<sup>ème</sup>)

RS 2007	RS 2008	RS 2009
583	683	690

Pourcentage de satisfaction des demandes :

RS 2007	RS 2008	RS 2009
76,6%	80,8%	84,6%

- **3 actions visant à favoriser l'égalité des chances entre les élèves :**

### *L'accompagnement éducatif*

Mis en place dans les collèges depuis la rentrée 2007, ce dispositif a vocation à favoriser l'égalité des chances entre les élèves. Entre le temps de l'école et celui de la famille, il constitue une offre complémentaire aux enseignements obligatoires. Cet accompagnement peut s'avérer très profitable aux élèves qui rencontrent des difficultés, notamment lorsqu'ils ne bénéficient pas chez eux de conditions d'études favorables.

Pour l'année scolaire 2008-2009 :

<b>Nombre de collèges en éducation prioritaire</b>	<b>16 sur 16</b>
<b>Nombre de collèges hors éducation prioritaire</b>	<b>50 sur 50</b>

66 collèges sur 66 ont mis en place l'accompagnement éducatif, soit 100% des établissements.

11 528 élèves sont concernés par ce dispositif dans le second degré. Ils sont encadrés par plus de 1 282 personnes et mobilisent près de 47 800 heures pour cette année scolaire 2008-2009

De plus les écoles primaires de l'Education Prioritaire sont concernées depuis la rentrée 2009. 54 écoles élémentaires ont mis en place l'accompagnement éducatif. Plus de 3000 élèves bénéficient chaque soir de ce dispositif.

### *L'éducation prioritaire : les réseaux ambition réussite et les réseaux de réussite scolaire*

	Réseaux ambition réussite (RAR)	Réseaux réussite scolaire (RRS)	Education prioritaire	Hors Education prioritaire
<b>Etablissements et écoles</b>	<b>73</b>	<b>67</b>	<b>129</b>	<b>923</b>

### *Les programmes de réussite éducative*

Des programmes de réussite éducative, visant à traiter les difficultés scolaires ou de santé, sont élaborés. Sept programmes de Réussite Educative dans le département mènent des

actions en direction de ces enfants ou adolescents, repérés par les différents acteurs de la communauté éducatives.

686 enfants bénéficient d'un parcours de Réussite Educative.

70 écoles, 13 collèges et 2 lycées sont directement concernés. Chaque dispositif est piloté par un coordonnateur de réussite éducative.

Il est nécessaire d'ajouter, à ces programmes de réussite éducative, l'occupation, depuis septembre 2009, des 7 places d'internat de réussite éducative à l'internat du collège Fernel à Clermont.

Depuis décembre 2009, cet internat est devenu un internat d'excellence avec 12 places labellisées et aujourd'hui occupées.

### ➤ **L'insertion scolaire et professionnelle**

Deux UEAJ (unité éducative d'activité de jour), une à Beauvais et une à Montataire (transférée depuis CREIL dans des locaux neufs en septembre 2009) organisent des activités à caractère professionnel (restauration - métiers équestres - apprentissage scolaire...) en faveur des mineurs en rupture scolaire et/ou sociale.

Les services accompagnent « le dispositif relais » mis en place par l'Inspection académique (5 classes relais - 2 ateliers relais).

### ▪ **Favoriser l'accès de tous les jeunes aux loisirs**

Afin de garantir l'accès de tous les jeunes aux loisirs, les services de l'Etat se sont investis à la fois dans l'accompagnement des politiques éducatives territoriales et dans la mise en œuvre de programmes favorisant la prise d'initiative.

### ➤ **L'accompagnement des Politiques Éducatives Territoriales (PET)**

Le soutien aux politiques éducatives en zone rurale vise à apporter une réponse de proximité pour redynamiser le tissu associatif et proposer aux jeunes des loisirs éducatifs, dans des secteurs souvent pénalisés par l'isolement ou une moindre offre culturelle et sportive.

Ainsi, en 2009 :

- ✓ 146 communes ont adhéré à un CEL (contrat d'éducation local) ;
- ✓ 217 actions présentées (ce qui représente 33 778 heures d'activités) ;
- ✓ 25 070 enfants et adolescents ont participé à ces activités, dont 60% de 11-18 ans.

En complément du CEL, le dispositif "Été des Jeunes" a été mis en place. Il est destiné aux jeunes, en priorité de 11 à 18 ans, résidant hors zones urbaines sensibles ne bénéficiant pas d'un environnement social favorable, n'ayant pas accès aux activités sportives, culturelles et ne partant pas ou peu en vacances.

En 2009, ce dispositif a permis de financer quinze actions, touchant au total 840 enfants, pour une enveloppe globale de 23 408 €

## ➤ Favoriser l'initiative et la prise d'autonomie chez les jeunes

### *Le dispositif "Envie d'agir"*

Ce dispositif aide les jeunes à la réalisation de leurs projets dans des domaines divers : citoyenneté, environnement, solidarité internationale, sport, animation locale ou culturel. Il permet à des jeunes de 11 à 30 ans de recevoir une bourse pouvant aller de 1 000 à 6 000 €. Au total, 17 projets ont été primés.

Un guide des dispositifs est systématiquement remis aux jeunes et les contacts par courriels entre les financeurs permettent de suivre l'évolution de la recherche des lauréats. L'identification de ces personnes ressources sur l'ensemble du département doit contribuer à développer des projets de jeunes, notamment dans les ZUS et les zones rurales.

### *Le réseau Information Jeunesse*

Dix sept "Points Information Jeunesse" (PIJ) sont répartis dans l'Oise et diffusent une information élaborée au niveau national, régional et départemental. Trois nouveaux PIJ (Noyon, Crisolles et Pont Ste Maxence) sont en cours de labellisation. Des actions spécifiques sont menées : Jobs d'été, engagement bénévole, Journée de la solidarité, promotion de la santé (sida, toxicomanies, surcharge pondérale).

## Assurer la sécurité publique et protéger la population

Assurer la sécurité des citoyens nécessite de faire appel à plusieurs facettes de l'action publique. En effet, il est nécessaire de garantir la sécurité publique, mais aussi la sécurité économique ou sanitaire. A ce titre, les actions ont surtout concerné :

- la lutte contre la délinquance
- l'amélioration de la sécurité routière
- la garantie de la sécurité économique du consommateur
- la gestion des crises sanitaires

### ❖ Renforcer la lutte contre la délinquance.

#### Les chiffres de 2009 :

- 44 050 faits constatés (+2,33%)
- taux de criminalité du département pour 1000 habitants : 55,55
- rang national du département : 27/96
- Délinquance de proximité : 19 170 (+4,97%)
- 3 690 cambriolages (+4,12%)
- 10 170 vols d'automobiles (+13,69%)

Face à la hausse constatée au cours de l'année 2009, un plan d'action de lutte contre la délinquance a été mis en œuvre dès septembre 2009 pour renverser la tendance annuelle.

Plusieurs actions ont été menées :

- la **création de la cellule anti-cambriolage**, afin d'améliorer le suivi et l'analyse de ce phénomène,
- le **renforcement des échanges de renseignements** et les unités de gendarmerie et les commissariats de police nationale
- la mise en place **d'opérations anti-délinquance** organisées sur des créneaux horaires ainsi que des lieux sensibles.



brûlés.

La réactivité et l'implication des personnels ont permis d'obtenir les premiers résultats positifs dès le dernier semestre de l'année, avec une baisse sensible de la grande majorité des indicateurs : - 12% en délinquance générale et -3,4% en délinquance de proximité. Néanmoins, davantage d'efforts doivent être entrepris pour lutter contre les violences urbaines. En 2009, 489 véhicules ont été incendiés et 115 poubelles ont été

▪ **Prévenir et lutter contre les violences scolaires.**

Face à la violence en milieu scolaire dans les quartiers sensibles, la gendarmerie a mis en place un dispositif de prévention et de lutte contre les violences : le dispositif SAGES (Sanctuarisation Globale de l'Espace Scolaire). Cela met en cohérence l'ensemble des actions conduites par les unités de la gendarmerie au profit des établissements scolaires sensibles :

- **Opérations de prévention** (fréquents échanges avec le chef d'établissement, élaboration d'un diagnostic de sécurité, séances de sensibilisation et d'information,...) ;
- **Opérations de surveillance** et de recherche de renseignement aux abords immédiats de l'école (lutte contre les vols, racket, agressions, trafic de stupéfiants,...).

**Le référent sûreté.**



Depuis 2009, le référent sûreté du groupement de gendarmerie de l'Oise est investi à plein temps dans son action d'évaluation et de conseil auprès des élus et des responsables économiques. Il élabore des diagnostics de sûreté d'établissements publics (écoles, hôpitaux...) au bénéfice des collectivités territoriales et de certains établissements privés (usines, entrepôts..), ou des PME et PMI sensibles. Il réalise également des consultations orales de sûreté au profit des particuliers ou des professions à risque. Formé pour traiter des problèmes de conception urbaine, il peut également être saisi par un maire, une communauté de communes ou un organisme bailleur, afin d'améliorer le cadre de vie de la population, et de mieux la protéger, notamment en installant de la vidéosurveillance.

❖ **Améliorer la sécurité routière**



	2009	Comparaison 2008/2009
<b>Nombre d'accidents</b>	<b>467</b>	<b>- 8,9%</b>
<b>Nombre de blessés</b>	<b>633</b>	<b>-13,8%</b>
<b>Nombre de personnes tuées</b>	<b>76</b>	<b>-7,3%</b>

En matière d'accidents, l'année 2009 est marquée par une baisse générale des Accidents-Tués-Blessés (ATB) par rapport à 2008.

**Causes principales d'accidents mortels :**

- alcool ou stupéfiants : 26%
- vitesse : 23%

**Catégories d'usagers :**

- voitures : 59%
- 2 roues motorisées : 29%

**Les services de l'Etat restent mobilisés pour :**

- assurer une coordination efficace des acteurs et renforcer notre capacité d'étude
- développer la prise en compte de la sécurité routière dans les autres champs d'activité
- améliorer la qualité de l'enseignement et de l'examen des permis de conduire
- développer l'appui aux collectivités dans le domaine de la préparation et de la gestion de crise.

**3 leviers sont actionnés :**

- l'observation des accidents grâce à une collaboration étroite avec les forces de l'ordre
- la mise en œuvre du Plan départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) à travers des actions de prévention, de sensibilisation et de communication.
- la mise en œuvre du plan départemental de contrôles routiers, qui finalise le dispositif.

**■ Cibler les actions sur les jeunes :**

Les jeunes sont encore fortement touchés par les accidents de la route. En effet, sur les 76 tués en 2009, 20 avaient entre 15 et 24 ans (26%). L'éducation routière est un enjeu important de l'État et du département. Pour ce faire, la réforme de l'examen du permis de conduire a été lancée début 2009, et 16 mesures vont être mises en œuvre dans les années à venir pour un permis moins cher, moins long et plus sûr. D'ores et déjà, sur les 130 écoles de conduite présentes dans le département, 38 d'entre elles sont conventionnées pour le permis à 1€

**■ Les actions de communication**

Chaque mois, le Préfet a rappelé les chiffres de l'accidentologie au cours de conférences de presse. Des messages ont été relayés sur les radios locales, à l'occasion des congés scolaires et de la semaine de la Sécurité Routière.

En 2009, la 10ème édition de la semaine nationale de la sécurité routière, jumelée à la semaine européenne de la mobilité, s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2009. La semaine a été conçue et organisée pour donner un coup de projecteur sur les centaines de projets engagés sur tout le territoire par l'ensemble des acteurs mobilisés toute l'année pour faire reculer l'insécurité routière. L'année 2009 a été également marquée par un travail en profondeur avec l'union des maires de l'Oise qui s'est traduit pendant cette semaine par la signature d'une charte. En complément des actions en continu avec le public dans les lycées, les entreprises et les centres commerciaux, plus de 1200 personnes ont été rencontrées.

Les actions menées dans le domaine de la délinquance et de la sécurité routière ont abouti à de bons résultats, qu'il convient de conforter et d'ancrer dans la durée. Par ailleurs, en plus de la sécurité publique, il incombe à l'Etat de garantir la sécurité économique des citoyens. Diverses actions ont été conduites à cet effet.

### ❖ **Garantir la sécurité du consommateur**

Plus d'une cinquantaine d'opérateurs représentatifs des activités de production de stockage des produits alimentaires et non alimentaires sont répertoriés, et font l'objet d'un suivi régulier. Ce niveau de vérification permet de déceler les manquements aux réglementations communautaires et françaises et de mettre en place les mesures de rétablissement les plus appropriées avant que les produits ne soient distribués.

#### **En 2009 :**

- **817 entreprises contrôlées sur les problématiques de sécurité du consommateur**
- **295 prélèvements adressés aux laboratoires de la Répression des Fraudes pour s'assurer de l'innocuité des produits.**
- **172 rappels de réglementation ou mesures de police administratives et injonctions adressées aux professionnels.**

### ❖ **Prévenir les risques industriels**

Sans que ces dossiers soient encore finalisés par une décision préfectorale, l'inspection de l'instruction de demandes d'autorisation d'exploiter des installations classées a été très fortement mobilisée en 2009 sur deux affaires en cours d'instruction :

- Demande d'autorisation d'exploiter un centre de stockage de déchets ultimes à Hardivillers : l'inspecteur a été conduit à procéder à des compléments d'instruction
- Demande d'autorisation d'exploiter une centrale thermique pour la production d'électricité à Verberie : la complexité du dossier a justifié des investigations supplémentaires concernant l'impact du projet sur la fonctionnalité d'un biocorridor (passage de grands cervidés entre les forêts de Halatte et de Compiègne).

### ❖ **Gérer les crises sanitaires**

Dernier grand pan de l'action de l'Etat en matière de sécurité : la gestion des crises sanitaires. A ce sujet, l'année 2009 a été tout particulièrement marquée par l'épidémie de grippe A et la nécessité d'y répondre dans les plus brefs délais.

- **La grippe A**

Les autorités sanitaires nationale et internationale ont fait état dès le mois d'avril 2009 d'un risque de pandémie grippale porté par l'apparition du virus AH1N1. Les services de l'Etat se sont alors impliqués, à partir du mois de mai et pendant plusieurs mois, dans la préparation et la gestion d'un dispositif exceptionnel. Le gouvernement a décidé de confier aux préfets de département la préparation et la gestion de cette crise sanitaire. Un dispositif de vaccination de masse inédit a été créé *ex nihilo* en quelques mois.

**-Préparation à la pandémie grippale : mise à disposition de masques de protection individuels et constitution des Plans de Continuité d'Activité (PCA).**

Cette première phase de préparation et d'anticipation de la crise s'est conjuguée avec une vaste campagne d'information et de sensibilisation des élus, des services de l'Etat, des professionnels de santé et des populations.

**-Mise en oeuvre du plan départemental de vaccination de masse contre la grippe AH1N1.**

A partir de la fin du mois d'août, la phase de préparation a laissé place à une phase opérationnelle et d'armement du dispositif de vaccination de masse. 13 centres de vaccination ont été identifiés et retenus en étroite collaboration avec les autorités municipales concernées.



Plus de 46 000 isariens ont ainsi pu se faire vacciner en 2009.

- **La fièvre catarrhale ovine**

La mise en place pour la deuxième année consécutive de la vaccination obligatoire contre la fièvre catarrhale ovine (FCO) dans les cheptels bovins et ovins a eu des résultats spectaculaires, puisqu'aucun cas de FCO n'a été enregistré dans l'Oise en 2009.

Grâce à l'appui sans faille des vétérinaires sanitaires, et du Groupement de Défense Sanitaire, 97 000 bovins et 21000 petits ruminants ont été vaccinés. Ce résultat est à mettre également au crédit des éleveurs car, en définitive, très peu d'éleveurs se sont montrés récalcitrants ; ce qui a entraîné un taux de couverture vaccinal très élevé pour le département.



## - Promouvoir le développement durable

La promotion du développement durable se fait tout particulièrement à travers les politiques d'aménagement du territoire. Celles-ci ont vocation à la fois à préserver l'environnement et à œuvrer en faveur de l'attractivité économique et culturelle du territoire. Dans cette double perspective, 3 priorités ont ainsi pu être identifiées :

- la nécessité de mener des actions visant à soutenir et à adapter l'agriculture
- le développement de la planification
- la préservation du patrimoine naturel et culturel

### ❖ Soutenir et adapter l'agriculture



En 2009, le secteur agricole a dû faire face à une grave crise qui a tout particulièrement touché le secteur laitier et les prix du blé. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour limiter le plus possible les effets de cette crise. Parallèlement, la modernisation de l'agriculture a aussi été une priorité.

#### - Aider les agriculteurs à faire face à la crise agricole de 2009

L'État doit aider ces filières à s'adapter aux nouvelles attentes de la société à leur égard tout en leur permettant de continuer à être compétitives : il faut produire plus et mieux. Dans l'Oise, les productions sont très performantes mais peu diversifiées. Par contre, les agriculteurs sont bien formés avec un enseignement agricole de haut niveau dans le département. La modernisation est devenue une priorité.

Ainsi, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un nouveau dispositif d'aide à l'investissement dans le domaine agricole a été créé : le plan de performances énergétique. Il vise à prendre en charge des investissements dans les bâtiments ou le matériel pour réduire les dépenses énergétiques des exploitations.

Par ailleurs, l'année 2009 a été marquée par la crise des prix agricoles avec une baisse de revenu dans toutes les filières, en raison de l'augmentation des charges et de la chute des prix des productions sur le marché mondial, notamment le prix du blé et du lait. Pour faire face à ces difficultés, différentes mesures d'aides ont été mises en place :

- Aides financières comme le fonds d'allègement des charges pour les fruits et légumes, le fonds d'allègement des charges pour la filière laitière, le paiement anticipé des aides PAC au 16 octobre 2009, et enfin le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture mis en place par le Président de la République le 27 octobre 2009.
- Mise en place du nouveau parcours pour l'installation des jeunes agriculteurs avec la création du plan de professionnalisation personnalisé (50 jeunes sont entrés dans ce nouveau dispositif dès cette année).

## ❖ Simplifier les dispositifs de gestion en matière de chasse

Le plan de gestion cynégétique a été approuvé (niveau 2) et instauré à la place du plan de chasse pour la gestion du sanglier et pour certains secteurs. L'objectif est de simplifier le nombre de dispositifs de gestion et d'assouplir la gestion des attributions. Par ailleurs, pendant la période de froid de janvier 2009, il a également fallu gérer, avec arrêté suspensif, la chasse de certaines espèces de gibier d'eau et d'oiseaux de passage pendant 10 jours.



A côté des mesures de soutien et de modernisation destinées à l'agriculture ainsi que de l'adoption d'un nouveau plan cynégétique, la promotion d'un meilleur aménagement du territoire est également passé par le développement de la planification dans le département. Grâce à l'approche transversale des territoires dont elle est porteuse, la planification permet une application des politiques publiques globale, tenant compte de l'ensemble des enjeux locaux.

## ❖ Développer la planification dans l'Oise.

L'aménagement du territoire relève désormais de la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) créée le 1<sup>er</sup> janvier 2009, et née de la fusion de la Direction Départementale de l'Équipement – DDE) et de l'Agriculture (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt –DDAF). Placée sous l'autorité du préfet, elle a pour objectif de favoriser localement la prise en compte des nouvelles politiques publiques et répondre aux enjeux fixés par le Grenelle de l'Environnement.

La territorialisation des politiques publiques est au cœur du projet de modernisation de l'État car elle permet de rompre avec une approche sectorielle de l'action publique. La planification territoriale, à travers les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), est le cadre principal où s'affirment dans l'Oise les projets de territoire.

### **SCOT :**

- **16 documents couvrant 90 % du territoire, 90 % des communes de l'Oise et rassemblant 90 % de la population recensés.**
- **14 documents approuvés et 10 en cours d'élaboration**

### **POS (Plans d'occupation des sols) et PLU :**

- **plus de 410 documents d'urbanisme approuvés dans le département, qui couvrent 2/3 du territoire et 90% de la population.**
- **131 PLU approuvés pour 282 POS maintenus en vigueur à titre transitoire**



Enfin, une large partie des politiques d'aménagement du territoire est ciblée sur la gestion et la préservation du patrimoine, d'autant plus que l'Oise est, à cet égard, un département d'une richesse exceptionnelle.

### ❖ **Préserver le patrimoine culturel et architectural**

Près de 8 500 000 d'euros sont consacrés au patrimoine et à la culture dans l'Oise. ils sont essentiellement consacrés à l'archéologie et au patrimoine monumental et culturel.

#### ▪ **Archéologie**

##### ➤ **Archéologie préventive**

**46** dossiers (**70 en 2008**) ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique.

**43** diagnostics ont été réalisés. C'est la première année où le nombre de diagnostics réalisés se rapproche du nombre de diagnostics prescrits.

A la suite du diagnostic, **5** modifications de la consistance du projet ont été prescrites, afin de conserver les vestiges et **8** arrêtés de fouille préventive ont été notifiés.

**4** fouilles préventives ont été réalisées :

**Beauvais** – Palais épiscopal. Occupations d'époques romaine et médiévale.

**Nanteuil-le-Haudouin** – ZAC du Bois Fournier. Site néolithique et ferme gauloise.

**Venette** – ZAC du Bois de Plaisance. Ferme et nécropole gauloises.

**Breteil** – ZAC artisanale. Site d'époque romaine et nécropole gauloise.

##### ➤ **Archéologie programmée**

Les fouilles programmées sont liées à des problématiques de recherches scientifiques définies sur le plan national et interrégional. **4** fouilles programmées ont été conduites, comme à Verberie, où la fouille d'un campement du Paléolithique supérieur a été réalisée.

#### ▪ **Patrimoine monumental**

La gestion du patrimoine monumental passe notamment par la restauration des monuments historiques. A ce titre, la restauration du domaine de Chantilly bénéficie d'une subvention annuelle de l'Etat de **1 500 000 €**. Les chantiers de restauration des autres monuments historiques se sont poursuivis à un rythme soutenu dans l'Oise : **20** opérations d'investissement ont été menées pour un montant total des travaux de **3 979 000** d'euros, et **25** opérations ont été réalisées au titre de l'entretien pour un montant total de travaux de **665 000** d'euros



- **Patrimoine culturel : transmission des savoirs et démocratisation de la culture**

- **Patrimoine culturel et politique de la ville**

Les politiques de la ville et de la culture sont étroitement imbriquées. Ainsi, divers actions ont été menées, alliant ces deux politiques :

- des projets développant l'éducation artistique et culturelle, par la conclusion de contrats locaux d'éducation artistique (à Creil et à Beauvais pour le primaire)
- des projets pour favoriser l'accès aux pratiques cinématographiques et à l'éducation à l'image (dispositifs en milieu scolaire, « passeurs d'image » dans les quartiers à Beauvais)

Dans le cadre du plan "Espoir Banlieues", et dans le cadre de l'appel à projet national « pour une dynamique culturelle dans les quartiers », cinq projets ont été retenus pour des actions dans les cinq quartiers prioritaires de Beauvais et de la communauté d'agglomération creilloise. Elles ont été financées pour un total de 40 000 euros



- **Projet de numérisations et de diffusion menés en 2009.**

- Collections du musée Condé de Chantilly (47 170 euros)
- Collections d'art graphique du musée Gallé de Creil (21 600 euros)
- Association Atelier 142 : patrimoine audiovisuel amateur départemental : 24 000 euros

Ces réalisations contribuent ainsi à la création de pôles de ressources documentaires patrimoniales en ligne, à l'intention de tous les publics.

## Moderniser l'Etat local pour un meilleur service

En 2009, la modernisation de l'Etat s'est concrétisée de trois façons :

- par la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale
- par la mise en place de nouvelles procédures
- et enfin par la mise en place de nouvelles simplifications administratives.

### ❖ La nouvelle organisation départementale de l'État dans l'Oise

Les services de l'Etat dans l'Oise ont, en 2008 et 2009, conduit un travail de concertation et d'étude afin de repenser l'Etat local pour le moderniser. Ce travail s'est inscrit dans le cadre plus global de modernisation de l'Etat lancé par le gouvernement en 2007, à travers la Révision Générale des Politiques Publiques.

#### La réforme a vocation à :

- rendre un meilleur service au citoyen
- garantir une action publique plus efficace
- maîtriser le coût pour le contribuable

Pour ce faire, les directions départementales sont regroupées dans des directions interministérielles (DDI), afin de favoriser les synergies. Ainsi, l'année 2009 aura été celle de la préfiguration des nouvelles DDI.

**L'organisation de l'administration territoriale est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la suivante :**

- **La préfecture et les sous-préfectures** voient leur missions de représentation, de continuité de l'Etat, de garantie de fonctionnement de la vie démocratique et de sécurité réaffirmées. Le préfet est conforté dans ses pouvoirs sur les services déconcentrés et les établissements publics de l'État.

Dans ce nouveau schéma, la préfecture aura un rôle central de coordination, en veillant à la bonne application des politiques publiques par les différents acteurs. Elle renforce ainsi l'unité de la parole et de l'action de l'État dans le département.

Les sous-préfectures, quant à elles, évoluent et deviennent des administrations de missions, tournées vers le développement local.

#### ➤ **3 DDI :**

- La Direction Départementale des Territoires (DDT) traitera du développement durable du territoire, rassemblant pour l'essentiel les anciennes directions départementales de l'agriculture et de l'équipement.
- La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) regroupe, à périmètre constant, les missions et moyens des anciennes DDSV et UDCCRF.

- La Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) est issue du regroupement de la DDJS et d'une partie de la DDASS (volet logement social). Les autres activités de la DDASS se sont vues transférées au sein de la nouvelle Agence Régionale de Santé (ARS) de Picardie, et de sa délégation territoriale à Beauvais.
- **Trois Unités Territoriales (UT) de directions régionales :**
  - UT-DIRECCTE<sup>1</sup> : travail et emploi (l'ex-direction départementale du travail et de l'emploi, DDTEFP) ;
  - UT-DRAC<sup>2</sup> : culture (ex-service de l'architecture et du patrimoine, SDAP) ;
  - UT-DREAL<sup>3</sup> : environnement et sécurité industrielle (ex-subdivision de la direction régionale de la recherche et de l'environnement, DRIRE).
- **L'Agence Régionale de Santé (ARS)** de Picardie sera représentée par une délégation territoriale dans le département ;
- La **Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP)** qui regroupe la direction des services fiscaux et la trésorerie générale
- **L'Inspection académique** qui demeure inchangée
- Les services de **police et de gendarmerie nationale**.

Outre cet aspect majeur de l'élaboration d'une nouvelle organisation de l'Etat plus efficace, la modernisation de l'Etat est également passée par la modernisation des procédures, à travers la mise en place du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) ainsi que du passeport biométrique.

## ❖ La modernisation des procédures

### ▪ Mise en place du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)

Le nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) a été mis en place, pour les véhicules neufs, depuis le 15 avril 2009. Cet outil a vocation à permettre à terme un allègement des tâches des services de cartes grises en transférant le plus possible aux garages habilités les tâches d'enregistrement de ces dernières. L'engagement et le professionnalisme des guichetiers dans le département a permis de surmonter les dysfonctionnements initiaux dus à la généralisation de cette application informatique.

Des réunions d'information ont été mises en place à destination des professionnels de l'automobile dans l'ensemble du département, afin de les sensibiliser aux avantages que revêtent l'habilitation et l'agrément des négociants pour l'accès au SIV. A ce jour, 160 professionnels sont habilités et des demandes continuent de parvenir. Les professionnels

---

<sup>1</sup> DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

<sup>2</sup> DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

<sup>3</sup> DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

les plus importants dans le département ont adhéré. Les opérations de sensibilisation se poursuivent afin d'améliorer encore le maillage de ces partenaires.

***Les immatriculations en 2009 :***

- **une très forte baisse du nombre d'immatriculations des véhicules des loueurs, qui se sont installés dans le département en 2003, en raison, d'une part, du faible coût du cheval fiscal (l'un des plus bas de France) et, d'autre part, de la proximité de la région parisienne.**
- **Les loueurs n'ont renouvelé qu'une très faible part de leur parc dans l'Oise avec 37 000 véhicules immatriculés en 2009 contre plus de 110 000 en 2008.**

▪ **Mise en place du passeport biométrique**

Le déploiement des dispositifs de recueil des données des usagers (DR) est achevé dans l'Oise depuis fin janvier 2009, ce dernier ayant été département expérimentateur.

- Désormais, 38 stations de recueil réparties sur 26 communes fournissent ce service de proximité aux usagers.

*Objectifs :*

- **limiter les fraudes** par un processus entièrement dématérialisé et sécurisé sur l'ensemble de la chaîne depuis le dépôt en mairie, avec la prise d'empreinte du demandeur et la vérification en préfecture ou en sous préfecture
- **réduire le délai de délivrance** dans les cas ordinaires à une semaine. La préfecture et sous préfectures, sauf celle de Clermont, continuent à délivrer les passeports d'urgence.

Enfin, dans le même esprit que la modernisation des procédures, la modernisation de l'Etat s'est traduite par l'introduction de simplifications administratives, destinées à améliorer encore le service rendu aux citoyens.

❖ **De nouvelles simplifications administratives : l'exemple des associations**

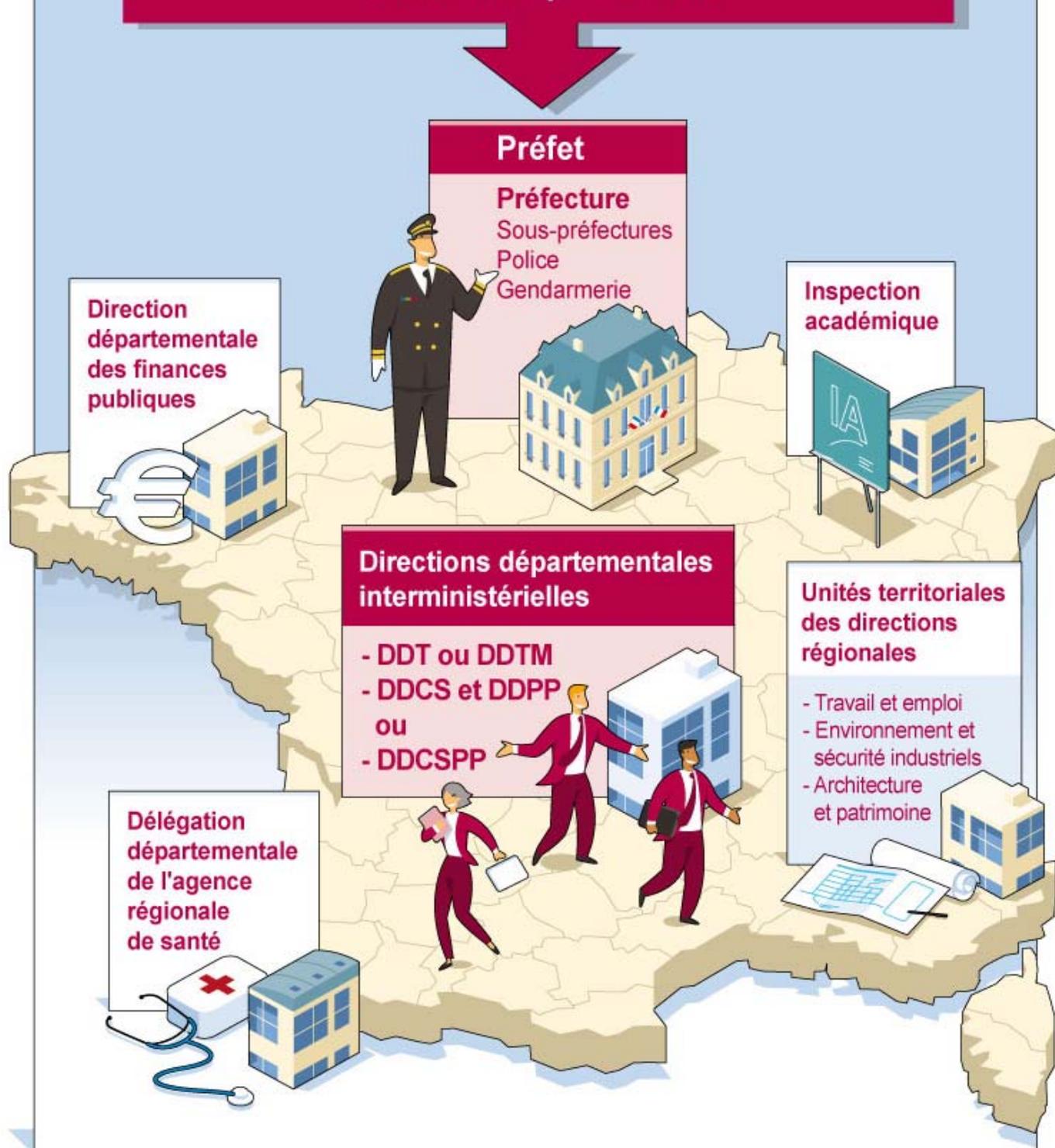
Dans le cadre des simplifications administratives prévues par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), des formalités simplifiées ont été mises en place mi-décembre 2009 en faveur des associations.

Le ministère de l'Intérieur a mis en ligne cinq formulaires dits "CERFA" destinés aux responsables d'associations. Ils sont disponibles sur le portail "associations" du site **service-public.fr**, ainsi que sur le site du ministère de l'Intérieur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) et de la préfecture de l'Oise [www.oise.pref.gouv.fr/](http://www.oise.pref.gouv.fr/).

Ces formulaires permettent ainsi aux dirigeants des associations de ne plus se déplacer en préfecture ou en sous préfecture. Pour créer leur association ou procéder à toute déclaration la concernant, ils remplissent en ligne le formulaire et l'adressent imprimé et signé, par voie postale, au service.

## Annexe 1 : la nouvelle organisation de l'Etat départemental

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010: une nouvelle organisation de l'État au niveau départemental



## Annexe 2 : les dépenses de l'Etat dans l'Oise en 2009

### ❖ Les dépenses de l'Etat dans l'Oise

Les dépenses de l'Etat dans l'Oise s'élèvent en 2009 à :

- **2,08 milliards d'euros.**

Ces dépenses se décomposent comme suit :

- **1,93 milliards d'euros de dépenses de l'Etat :**

En millions d'euros :

Ministères	Dépenses de personnel (Titre 2)	Subventions (Titre 6)	Dépenses de fonctionnement (Titre 3)	Dépenses d'investissement (Titre 5)
Culture	4,6	1,6	1,7	1,052
Intérieur	14,59	20,8	1 019(*)	0,439
Budget et comptes publics	54,288	0,01	2,8	
Trésorerie générale de l'Oise	24,739			0,557
Services fiscaux	29,54			
Académie	617,4	5,9	3,4	0,045
DDASS	3,8	36,4	0,599	
Jeunesse et Sports	0,5	0,5	0,147	
DDTEFP (Travail et formation professionnelle)	3,6	11,45	0,432	0,053
DDSV (Services vétérinaires)	1,5	0,097	0,424	0,018
DDEA (Equipement et agriculture)	21,8	4,2	3,25	4,3
DREAL	1,4			
Police	26,4			
Administration pénitentiaire	18,3			
Douanes	1,9			
Base aérienne de Creil			1,588	9,5
<b>Total</b>	<b>786,9</b>	<b>81,43</b>	<b>1037,524</b>	<b>22,8</b>

(\*) : ces 1 019 millions d'euros se décomposent comme suit :

- 1 012 millions d'euros pour les transferts aux collectivités territoriales, dont un tiers est constitué par la dotation globale de fonctionnement et les deux autres tiers par les avances sur imposition locale (taxe d'habitation, taxes foncières...).
- 6,7 millions d'euros de dépenses de fonctionnement, dont 4,6 millions à destination des services déconcentrés.

➤ **152 millions d'euros de dépenses au titre des fonds européens :**

- Au titre du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC : 148 millions euros

Aides surface	Aides animales	Aides contractualisées
142,3 millions d'euros	3,7 millions d'euros	1,9 millions d'euros

- Au titre du FEDER<sup>4</sup> et du FSE<sup>5</sup> : 3,7 millions d'euros

2000-2013	2007-2013
704 681 euros	2,9 millions d'euros

### ❖ Les recettes fiscales dans l'Oise

Les recettes fiscales perçues en 2009 dans l'Oise s'élèvent à :

- **3,11 milliards d'euros**, dont 886 millions au profit des collectivités locales.

Ainsi, les recettes de l'Etat au sens strict s'élèvent à 2,23 milliards d'euros, et équilibrent par conséquent globalement les dépenses réalisées dans le département.

---

<sup>4</sup> FEDER : Fonds européens de développement régional

<sup>5</sup> FSE : Fonds social européen

## Annexe 3 : la Journée de la Sécurité Intérieure

### ❖ La Journée de la Sécurité Intérieure (JSI)

Le samedi 10 octobre 2009 s'est tenue la deuxième journée de la Sécurité Intérieure. Le plan d'eau du Canada de Beauvais a été le théâtre de cette manifestation dont le thème était le rapprochement avec la jeunesse. À cette occasion, devant un public nombreux, les policiers du département ont exposé leurs matériels et équipements, fait des démonstrations d'interventions et échangé avec le public sur des sujets tels que la toxicomanie et les violences intrafamiliales. Dans la semaine précédant cette journée, deux policiers avaient rencontré les élèves des classes de troisième de trois collèges situés dans des secteurs sensibles de Beauvais afin de promouvoir cette opération de communication.

